

## **2C SERVICES**

Société par actions simplifiée au capital de 11.460 €  
Siège Social : Trevenans (90400) – 50, grande rue  
751 233 685 RCS Belfort

(ci-après, la « **Société** »)

---

### **DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE** **EN DATE DU 13 AVRIL 2026**

#### **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

#### **AFFECTATION DU RESULTAT**

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, lequel s'élève à la somme de 1.000.040,68 €, compte tenu d'un poste « Report à nouveau » d'un montant négatif de (399.144,87 €) et d'un poste « Autres réserve » s'élevant à la somme de 9 €, de la manière suivante :

- A la distribution de dividendes, la somme de ..... 550.000 €
- Au poste « Report à nouveau » la somme de ..... 399.144,87 €
- Au poste « Autres réserves » la somme de ..... 50.895,81 €

---

**TOTAL : ..... 1.000.040,68 €**

Cette distribution de dividendes d'un montant global de 550.000 € sera mise en paiement ce jour.

Après affectation, le poste « Report à nouveau » se trouve porté à la somme de 0 € et le poste « Autres réserves » se trouve porté à la somme de 50.904,81 €.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués, au titre des trois derniers exercices, et le montant des revenus éligibles et non éligibles à l'abattement de 40,00 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2023	300.000 €		
2024	800.000 €		
2025	502.250 €		

En outre, l'Associé Unique rappelle que le 23 décembre 2025, il a été décidé de distribuer un acompte sur dividendes de trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent quarante-quatre euros et quatre-vingt-sept centimes d'euro (399.144,87 €) intégralement éligible à l'abattement de 40,00 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

\* \*  
\*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Fait au moyen du procédé de signature électronique DocuSign®, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du code civil.

Le 13 avril 2026

---

**La société Groupe Liera**

Représentée par la société VLP

Elle-même représentée par Monsieur Vicnesh-Léo Pajaniradjane

Signed by:  
*Vicnesh Léo PAJANIRADJANE*  
716CB8E046164EF...  
Signature

---



Expertise Comptable  
conseil - fiscalité - gestion

# CARTESIA

*Une équipe à vos côtés*

**SAS 2C Services**

50 Grande Rue

90400 TREVENANS

**COMPTES ANNUELS**

Exercice du 01/10/2025 au 31/12/2025

Certifiés conformes

Signed by:

*Vinesh Léo PAMRADJAN*

716CB8E046164EF...

CARTESIA SARL - 3 bis rue Albert Camus 90000 BELFORT Tel : 03.84.36.90.91

Courriel : [contact@cartesia-ec.fr](mailto:contact@cartesia-ec.fr) Site : [www.cartesia-ec.fr](http://www.cartesia-ec.fr)

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Bourgogne Franche-Comté

# COMPTES ANNUELS

# Bilan Actif

		31/12/2025			30/09/2025
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	138 017	78 017	60 000	
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations tech., mat. et outillage indus.	305	305			
Autres immobilisations corporelles	88 858	48 588	40 270	36 491	
Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)</b>					
Participations	614 518	284 265	330 253	330 513	
Titres imm. de l'activité de portefeuille					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>Total de l'actif immobilisé (III)</b>	<b>841 698</b>	<b>411 175</b>	<b>430 523</b>	<b>367 004</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 612		2 612	1 901
	<b>CREANCES (2)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	280 080	113 073	167 007	100 679
	Autres créances	235 540		235 540	15 705
Charges constatées d'avance	22 377		22 377	28 833	
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>Valeurs mobilières de placement</b>					
<b>Instruments financiers et jetons détenus</b>					
<b>Disponibilités</b>	43 264		43 264	195 704	
	<b>Total de l'actif circulant (IV)</b>	<b>583 873</b>	<b>113 073</b>	<b>470 800</b>	<b>342 821</b>
COMPTE DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	<b>TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)</b>	<b>1 425 571</b>	<b>524 248</b>	<b>901 323</b>	<b>709 825</b>

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

30/09/2025

		31/12/2025	30/09/2025
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	11 460	11 460
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	20 786	20 786
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	1 146	1 146
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	9	
	Report à nouveau	(399 145)	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 000 041</b>	<b>502 259</b>	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>634 297</b>	<b>535 652</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	8 693	10 303
	Emprunts et dettes financières divers (2)	60 054	
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 895	29 510
	Dettes fiscales et sociales	157 493	134 360
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	890		
Produits constatés d'avance (1)			
	<b>Total des dettes</b>	<b>267 025</b>	<b>174 174</b>
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>901 323</b>	<b>709 825</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 000 040,68	502 259,31
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	267 025	174 174
(2)	Dont emprunts participatifs		

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

				31/12/2025	30/09/2025
		France	Exportation	3 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	248 683		248 683	1 024 376
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>248 683</b>		<b>248 683</b>	<b>1 024 376</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				6 225
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			160	
	Autres produits			120	2 499
<b>Total des produits d'exploitation</b>				<b>248 963</b>	<b>1 033 100</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes (1)			63 682	226 805
	Impôts, taxes et versements assimilés			4 310	15 708
	Salaires			87 656	381 812
	Cotisations sociales			55 225	206 406
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 314	12 492
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				900
	Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			260		
Autres charges			16 058	63 836	
<b>Total des charges d'exploitation</b>				<b>230 506</b>	<b>907 959</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>18 457</b>	<b>125 142</b>
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier				1 514	6 042
- Redevances de crédit-bail immobilier					

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	30/09/2025
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>18 457</b>	<b>125 142</b>
<b>Opéra. comm.</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation (2)	1 000 000	400 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	291	9 769
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 000 291</b>	<b>409 769</b>
<b>CHARGES FINANCIERS</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	75	2 634
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	<b>Total des charges financières</b>	<b>75</b>	<b>2 634</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>1 000 216</b>	<b>407 135</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>1 018 673</b>	<b>532 277</b>
	<b>Produits exceptionnels</b>		<b>2 848</b>
	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>1 609</b>	<b>1 521</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(1 609)</b>	<b>1 327</b>
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	17 024	31 344
	<b>Total des produits</b>	<b>1 249 254</b>	<b>1 445 717</b>
	<b>Total des charges</b>	<b>249 213</b>	<b>943 458</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 000 041</b>	<b>502 259</b>
(2) dont produits concernant les entités liées		1 000 291	409 769
(3) dont intérêts concernant les entités liées		54	2 493

# **ANNEXE**

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels, libellés en Euros, et qui ont été établis par le dirigeant de la société avec la collaboration de la société d'expertise comptable SARL CARTESIA, 3 bis rue Albert Camus 90000 BELFORT (Tél :03.84.36.90.91).

L'exercice a une durée de 3 mois, recouvrant la période du **01/10/2025** au **31/12/2025**.

La société a pour objet, en France, et à l'étranger et par tous moyens, les activités de :

- l'acquisition et la gestion de toutes valeurs immobilières, financières, boursières ou non, de quelques nature et forme qu'elles puissent être, françaises et/ou étrangères ;
- la société conduira activement la politique de son groupe et contrôlera ses filiales. A ce titre, notamment:
  - elle fournira toutes prestations, notamment de conseils, propres à assurer l'animation, l'aide à la gestion, l'assistance technique, commerciale et financière, de ses filiales et sous-filiales, ou de toute autre entreprise;
  - elle pourra se porter garante, sous quelque forme que ce soit, de ses filiales ou des sociétés dans lesquelles elle aurait une participation.
- la direction, la gérance de toutes affaires, sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, immobilières ou financières.
- la constitution de tous portefeuilles de valeurs mobilières ou la prise de participation dans de tels portefeuilles de valeurs mobilières, fonds de placement, d'assurances, titres et obligations, sans que les indications du présent paragraphe puissent revêtir un quelconque caractère limitatif, l'objet de la société, de la volonté expresse des associés devant être la plus large en matière de détention, de gestion, d'acquisition et de cession, de toutes valeurs mobilières, monétaires et financières, comme aussi de tous produits d'assurances ;
- la prise de participation, par tous moyens compatible avec le droit des sociétés, dans toutes entités juridiques,
- la réalisation de toutes opérations de trésorerie avec ces entités ou celles ayant avec elle directement ou indirectement des liens de capital conférant à l'une des entreprises liées un pouvoir de contrôle effectif sur les autres, et notamment l'octroi de prêts, d'avances en comptes courants, de garanties ;
- et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient en rien le caractère civil de la société, et ne soient pas incompatibles avec les dispositions législatives ou réglementaires.

Le bilan de l'exercice présente un total de **901 323** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 249 254** euros et un total **charges** de **249 213** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 000 041** euros.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Incidence des nouvelles règles comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles du Plan Comptable Général issu du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 et relatif à la modernisation des états financiers.

Il s'applique obligatoirement aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2025.

S'agissant de la première application majeure, ce changement de réglementation comptable entraîne les changements de méthode comptable suivants :

+ les postes comptabilisés en transfert de charges l'année passée sont maintenant déduites directement des postes concernés

+ les éléments exceptionnels sont désormais limités à ceux directement liés à un événement majeur ou inhabituel.

### Immobilisations Incorporelles

Il s'agit des frais engagés lors de l'acquisition des logiciels informatiques.

La durée d'amortissement des logiciels est de 12 mois ou 36 mois .

### Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les intérêts d'emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La société n'a pas identifié d'éléments substantiels d'immobilisations pouvant être assimilés à des composants.

Pour les immobilisations non décomposables, la société a opté pour le régime dérogatoire prévu pour les PME (décret comptable, art 8; PCG art 322-4). Elle retient la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement de ces immobilisations et non la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

* Inst générale install divers	14.29% et 10%
* Matériel de transport	20 % (sauf occasion)
* Matériel de bureau & informatique	25% et 33.33 %
* Cheptel	14.29%

En fonction du bien à amortir, le taux peut varier pour mieux refléter la durée de vie réelle. Suivant les cas, un amortissement dégressif est calculé. Il est à noter que seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

## Participation et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Intégration Fiscale

Depuis le 1er octobre 2024, la société 2C Services était intégrée fiscalement dans le groupe GE2C.

Elle est sortie du groupe le 23 décembre 2025 et donc de ce fait de l'intégration fiscale.

## Faits marquants

La société a changé la date de clôture de son exercice comptable : elle cloturera maintenant ses comptes au 31 décembre : l'exercice arrêté au 31 décembre 2025 aura donc une durée de 3 mois.



## Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Engagements  
financiers donnésEngagements  
financiers reçus

<b>Effets escomptés non échus</b>		
<b>Avals, cautions et garanties</b>		
<b>Engagements de crédit-bail</b>		
Engagements de crédit-bail	9 376	
Engagements de locations financières	50 550	
	<b>59 926</b>	
<b>Engagements en pensions, retraite et assimilés</b>		
En application des dispositions de l'alinéa 2 Bis du Code de Commerce, il est précisé que la société a souscrit aux régimes obligatoires de retraite pour son personnel et ses mandataires sociaux. La comptabilité n'intègre aucune provision relative aux engagements en matière de retraite.		
<b>Autres engagements</b>		
Crédit mutuel- Nantissement des parts sociales commerciales		
<b>Total des engagements financiers (1)</b>	<b>59 926</b>	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

# Immobilisations

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	78 017		60 000			138 017
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>78 017</b>		<b>60 000</b>			<b>138 017</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	305					305
Instal., agencement, aménagement divers	57 231					57 231
Matériel de transport	755					755
Matériel de bureau, informatique et mobilier	22 112		7 093			29 205
Emballages récupérables et divers	1 667					1 667
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>82 070</b>		<b>7 093</b>			<b>89 163</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations	614 778				260	614 518
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>614 778</b>				<b>260</b>	<b>614 518</b>
<b>TOTAL</b>	<b>774 865</b>		<b>67 093</b>		<b>260</b>	<b>841 698</b>

# Amortissements

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	78 017			78 017
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>78 017</b>			<b>78 017</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	305			305
Autres Instal., agencement, aménagement divers	32 000	1 827		33 827
Matériel de transport	243	28		271
Matériel de bureau, mobilier	11 671	1 399		13 069
Emballages récupérables et divers	1 361	60		1 421
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>45 579</b>	<b>3 314</b>		<b>48 893</b>
<b>TOTAL</b>	<b>123 596</b>	<b>3 314</b>		<b>126 910</b>

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

# Provisions

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	284 265			284 265
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	113 073			113 073
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>397 338</b>			<b>397 338</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>397 338</b>			<b>397 338</b>
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Produits à recevoir

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		10 275
Autres créances clients		10 275
<i>CLIENTS FAC A ETABLIR 20%</i>	10 275	

## Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>8 765</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b> <i>ORG.BANCAIRES INTERETS COURUS</i>	<i>1 192</i>	<b>1 192</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES</i>	<i>7 465</i>	<b>7 465</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b> <i>TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER</i>	<i>108</i>	<b>108</b>

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			22 377
ASSURANCE		4 201	
LOCATION DE MATERIEL		906	
STOCK FOURNIT NON STOCKABLES		4 729	
MAINTENANCE		8 110	
DOCUMENTATION		4 431	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			22 377

## Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Nombre

Val. Nominale

Montant

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice		1 146,00	10,0000	11 460,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>1 146,00</b>	<b>10,0000</b>	<b>11 460,00</b>

## Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
<b>VALEUR D'ORIGINE</b>					31 233	31 233
<b>AMORTISSEMENTS</b>	Cumul exercices antérieurs				15 616	15 616
	Dotation exercice				1 952	1 952
	<b>TOTAL</b>				<b>17 569</b>	<b>17 569</b>
<b>REDEVANCES PAYEES</b>	Cumul exercices antérieurs				22 497	22 497
	Redevances Exercice				1 511	1 511
	<b>TOTAL</b>				<b>24 008</b>	<b>24 008</b>
<b>REDEV. RESTANT A PAYER</b>	à 1 an au plus				6 042	6 042
	entre 1 et 5 ans				3 021	3 021
	à plus de 5 ans					
	<b>TOTAL</b>				<b>9 063</b>	<b>9 063</b>
<b>VALEUR RESIDUELLE</b>	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				312	312
	à plus de 5 ans					
	<b>TOTAL</b>				<b>312</b>	<b>312</b>
<b>MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE</b>						

## Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés</b>				
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>				
SAS CF Belfort		1 522 793	99,92	356 878
SARL CABETE PERE au 31-12-19 Liquidation judiciaire 23/7/2020			90,00	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>				
<b>B. Renseignements globaux</b>				
<b>1. Filiales non reprises en A.</b>				
a) françaises				
b) étrangères				
<b>2. Participations non reprises en A.</b>				
a) françaises				
b) étrangères				

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		30/09/2022	30/09/2023	30/09/2024	30/09/2025	31/12/2025
<b>CAPITAL en Fin d'exercice</b>	Capital social	11 460	11 460	11 460	11 460	11 460
	Nombre d'actions ordinaires	1 146	1 146	1 146	1 146	1 146
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
<b>OPERATIONS et RESULTAT</b>	Chiffre d'affaires ( hors taxes )	1 915 059	1 637 927	1 294 596	1 024 376	248 683
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.	613 753	509 170	491 005	546 995	1 020 379
	Impôts sur les bénéfices	38 617	49 504	44 348	31 344	17 024
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	536 716	424 211	418 363	502 259	1 000 041
	Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.	502	401	390	450	876
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	468	370	365	438	873
	Dividende attribué					
<b>PERSONNEL</b>	Effectif moyen salarié		11	10	10	10
	Montant de la masse salariale	803 908	646 815	508 816	381 812	87 656
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	432 204	322 274	222 523	206 406	55 225